



Taussac
— la —
Billière

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Du 23 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard VINCHES, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BOISSERON Samuel, CAUQUIL Christiane, CHAUVIN Fabienne, CORBEIL Carine, MAS Serge, MARTIN Mark, ROUAUD Magali et VINCHES Bernard.

Absents excusés : POUJOL Jean-Jacques (pouvoir à Bernard VINCHES), BUTHION Patricia
Madame Christiane CAUQUIL a été élu secrétaire

1 – Approbation du PV du Conseil Municipal du 08 décembre 2025

Le Procès-Verbal du précédent Conseil Municipal n'appelant pas de remarque est approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération 2026-001 Révision des loyers pour 2026

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'indice de révision des loyers fixé par l'INSEE a évolué de 0,79% entre le 4^{ème} trimestre 2024 et le 4^{ème} trimestre 2025.

Il propose de réévaluer les loyers communaux en cours de ce même pourcentage.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

3 – Délibération n°2026-002 Annulation d'un emplacement réservé à la Bourbouille.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un emplacement réservé avait été placé sur la parcelle AC127 lors de l'élaboration du PLU communal en 2013.

Il s'avère aujourd'hui que cet emplacement réservé n'est plus justifié et le Maire propose de le supprimer.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

4 – Délibération n°2026-003 Admission en non-valeur de créances pour le Budget Eau et Assainissement

La trésorerie nous informe qu'il reste une créance de 0,40€ sur le budget Eau et Assainissement et qui concerne une personne décédée.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur cette créance sur le budget Eau et Assainissement.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

5 – Le vote des Comptes Financiers Uniques ainsi que l'affectation des résultats sont reportés à une prochaine réunion à la suite d'un dysfonctionnement informatique de la DGFIP.

6 – Questions diverses :

- Serge MAS, adjoint aux travaux, fait le point sur les travaux en cours et sur les dégâts importants liés à la tempête Nils notamment près du hameau de Maurian. Il souligne la réactivité et l'implication des services départementaux des routes afin de dégager l'accès vers le village.

- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a eu la visite de M. et Mme Quinonéro qui demandent l'abattage de 2 gros arbres situés tout près de leur clôture dans le domaine communal ou bien la cession de cette parcelle à leur profit. Depuis la tempête a abattu un de ces deux arbres et l'autre a été coupé par l'entreprise venue effectuer les travaux. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la vente de cette parcelle.

- Le maire et Serge Mas donnent le compte rendu de la réunion qu'ils ont eu avec le service des routes départementales pour le retour d'étude sur la sécurisation de l'entrée du village de Taussac qui a eu lieu du 3 au 16 novembre 2025.

Il s'avère que sur les 14 jours, 3 060 véhicules dont 166 poids lourds sont entrés dans le village et 3 003 véhicules sont sortis dont 135 poids lourds.

70% des véhicules respectent la vitesse maximum de 50 km/h et 30% sont au-delà de la vitesse autorisée.

Plusieurs propositions sont évoquées comme la création d'une zone 30 avec création d'écluses, la pose de feux « intelligents », la création d'une voie piétonne en résine colorée.

Le Conseil Municipal futur devra reprendre ce dossier dans le budget 2026 en avril prochain.

- Un diaporama du projet de la salle multi-activités est présenté au Conseil Municipal, les demandes de subventions sont en attente de décision par les financeurs potentiels.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 19h.

Le Maire
Bernard VINCHES

